



# Assemblée générale annuelle de l'AIFI

## Mercredi 25 janvier 2023

---

### *Présents :*

- |                                   |                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| -Roland BAILLY , Formateur        | -Gérald MENGUY - Formateur       |
| -Jean Michel PARRAIN - Trésorier, | -François Witkowski - Formateur  |
| -Michèle DUFFAU - Secrétaire,     | -Jean-Michel Chapellut-formateur |
| -Christine MORIN - Présidente,    | -Arlette Olanier -Adhérente      |
| -Mireille Naquin-Adhérente        | -Michel Cu villier-Adhérent      |
| -Christiane Richard-Adhérente     |                                  |

### *Représentés :*

- |                               |                                    |
|-------------------------------|------------------------------------|
| - Marion Tardes-Adhérente     | - Jean-Michel Brouillard-formateur |
| - Dominique Delorme-Adhérente | - Hélène Martin-Adhérente          |

**Le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale est atteint (15 personnes présentes ou représentées). La séance débute à 17h45.**

---

### *Ordre du jour*

- Rapport moral et financier 2022.
- Objectifs pour l'année 2023.
- Démission et élection du bureau.

### *En Annexe :*

- Compte d'exploitation : recettes et dépenses 2022

## Rapport moral 2022

L'AIFI est née en 1993, elle a 30 ans d'existence.

### **-1 - Rappel des objectifs de l'association**

- Réduire la fracture numérique et lutter contre l'illectronisme,
- Donner aux débutants la possibilité
  - De s'initier et de se former aux outils informatiques
  - De maîtriser l'utilisation des sites en ligne dans la vie quotidienne (personnelle ou professionnelle)

- Permettre aux adhérents qui le désirent de se *perfectionner* dans les logiciels de leurs choix
  - Bureautique (traitement de texte, tableur..)
  - Loisirs (Livre photo, Photoshop Eléments, Google-photo, Cloud,...)
  - Maitrise technique du PC

## -2 - Le public de l'association

De 1993 à 2020, l'AIFI a touché un public d'adultes divers :

- Adultes, jeunes ou retraités, avec ou sans activités professionnelles,
- Demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise,
- Membres d'association.

Depuis 2020, l'AIFI vise essentiellement :

Les particuliers souhaitant des formations courtes,

Les seniors en difficulté devant le monde informatique et les démarches administratives sur internet. Pour cela, une convention a été passée avec la CARSAT Rhône-Alpes en 2019, puis en 2022

## -4 - Bilan des activités 2022

2021 a été une année presque entièrement tournée vers les seniors.

La convention avec la CARSAT prévoyait la mise en place de 4 ateliers en 2020 et 4 ateliers en 2021 de 30h chacun, destinés à des seniors. La crise sanitaire et les différents confinements ont perturbé le déroulement prévu.

En 2022 pour honorer la convention CARSAT et prendre en compte le décalage dans le calendrier prévu à l'origine, 5 ateliers ont été proposés :

- Atelier 5 du 10 janvier au 14 mars 2022
- Atelier 6 du 1er février au 6 avril 2022
- Atelier 7 du 28 mars au 2 juin 2022
- Atelier 8 du 27 septembre au 29 novembre
- Atelier 9 du 10 octobre au 12 décembre

Ces 5 ateliers ont été publiés sur le Portail national « Pour bien vieillir » <http://pourbienvieillir.fr> afin de

permettre au grand public de consulter les ateliers organisés par les caisses de retraites et leurs partenaires près de chez eux. Villefontaine apparaît donc en tant que tel sur ce portail national et est d'ailleurs avec Grenoble une des rares villes de l'Isère à proposer ce dispositif.

*Les ateliers CARSAT représentent :*

- 150 heures de formation : 30 heures X 5 (15 séances de 2 heures par atelier)
- Pour 29 seniors (de 3 à 8 personnes par atelier)
- Avec un investissement de 2 formateurs par atelier (soit 300 heures : 30 heures X 10)

Outre les ateliers CARSAT, d'autres formations ont été mises en œuvre :

- Une formation d'approfondissement de l'usage de l'ordinateur de 20 heures pour 3 personnes.
- Onze formations dites flash de 3 heures chacune pour 20 personnes
- Word (4 avril et 30 septembre)

- Excel (25 février, 30 septembre, 21 octobre, 2 décembre)
- Google photo et Cloud (18 novembre)
- Site web avec Wix (4 et 25 novembre, 9 décembre)
- Une formation à contenu libre (7 octobre)

- **-3 - Les Répartitions**

46 stagiaires en 2022

*Répartition par type de formation*

- 5 ateliers CARSAT de 30h pour 29 seniors
- 11 formations flash de 3h pour 14 personnes
- 1 formation classique de 14h pour 3 personnes

*Répartition par sexe*

- Seniors : 20 femmes et 9 hommes
- Formations flash : 8 femmes et 6 hommes
- Formation classique : 2 femmes, 1 homme

*Répartition géographique*

- 1 Villefontaine en majorité
- 2 Communes de la CAPI
- 3 Communes du Nord-Isère hors CAPI

- **-3 - Les Tarifs**

Les tarifs des formations en 2022 restent Inchangés depuis de nombreuses années

*Adhésion à l'association*

- 15 € pour les Villards
- 20 € pour les résidents d'autres communes
- 10 € pour les seniors CARSAT

*Tarifs des formations*

- Atelier CARSAT de 30h : 0€
- Formation Flash de 3h : 20 € (adhésion incluse)
- Formation de 20h : 60 €

**-3 - Les moyens humains**

**8 formateurs bénévoles**

- Se partagent l'organisation des cours, la rédaction de leurs contenus et des documents remis aux stagiaires
- Élaborent et font évoluer les modules de formation
- Assurent les tâches techniques de maintenance du matériel, des logiciels et du site Web.
- Se réunissent 5 ou 6 fois par an pour coordination et décision.

**Le bureau assure**

- La continuité des contacts avec les stagiaires
- Les demandes de subventions et le suivi administratif et financier des conventions

En 2022, les formateurs, tous bénévoles, auront dispensé 353 heures de cours pour un nombre d'heures/stagiaires de plus de 1000 heures.

Sur le plan financier, la CARSAT a versé la deuxième tranche du financement prévu et versera le reliquat restant dans les jours à venir au vu du bilan final que nous avons fourni à l'issue du neuvième atelier.

La CARSAT ayant lancé un nouvel appel à projets concernant les seniors pour 2022-2024, l'AIFI a déposé en décembre un dossier de candidature.

Les actions prévues lors de l'AG 2022 ont été largement réalisées.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## Rapport financier 2022

Les comptes sont arrêtés au 31 Décembre 2022 et concernent l'année civile 2022.  
Voir le compte d'exploitation en Annexe.

**Le résultat global de l'exercice 2022 est** déficitaire de 1060,76 €.

Celui de 2021 était bénéficiaire de 1 823,28 €, en raison du versement fin 2021 de la 2 -ème partie de la subvention Carsat

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

## Objectifs pour l'exercice 2023 -

En janvier 2023, une nouvelle convention a été signée entre l'AIFI et la CARSAT, permettant la poursuite pendant deux ans (2023-2024) de 8 ateliers informatiques gratuits, destinés aux seniors. Il s'agit donc pour l'AIFI en 2023 de :

- Mettre en œuvre 4 ateliers CARSAT. C'est la priorité.
- Poursuivre des formations de très courte durée, dites formations flash (3 heures) autour d'un sujet précis ciblant un petit nombre de personnes :
- Utiliser un cloud
- Se familiariser avec la bureautique
- Gérer ses photos
- Maîtriser sa messagerie
- Mettre en place quelques formations longues (10 à 20 heures) pour des particuliers ou des groupes demandeurs

### -1 - Priorité aux ateliers CARSAT

Candidature acceptée en décembre, convention signée en janvier 2023

### Les enjeux :

- Inclusion numérique
- Prévention pour bien vieillir

### Le « parcours de prévention connecté » intègre donc

- Un accompagnement des seniors dans la découverte des outils numériques et des démarches en ligne
- Une incitation à utiliser les services + de la CARSAT Rhône-Alpes et le site de l'assurance retraite

- **-2 – Eléments clé du cahier des charges de la CARSAT**

### Public ciblé

Personnes de 55 ans et plus, en priorité fragilisées en raison de :

- Isolement géographique, familial ou social
- Situation de rupture (veuvage, nouveau retraité, maladie du conjoint)
- Rencontrant des difficultés dans l'utilisation du numérique

### Format des ateliers

- 8 séances formant un socle indispensable à l'apprentissage de l'autonomie numérique
- 1 à 7 modules complémentaires dont 1 de 3 séances consacré aux services en ligne de la CARSAT
- Maximum 8 personnes par atelier

### Autres éléments

- Publication des ateliers sur le Portail national « pour bien vieillir »
- Utilisation d'outils d'évaluation nationaux : trois questionnaires à administrer aux seniors (en début de parcours, en fin de parcours, puis à froid à J+2mois)
- Evaluations quantitatives, qualitatives et financières du projet à fournir de façon régulière
- Financement de 18000 euros pour l'ensemble du projet.

- **3 – Mise en œuvre des ateliers CARSAT**

### 4 ateliers programmés en 2023

- Atelier 11, du 09 janvier au 06 mars 2023
- Atelier 12, du 7 mars au 2 mai 2023
- Atelier 13, du 11septembre au 23 octobre 2023
- Atelier 14, du 7 novembre au18 décembre 2023

8 personnes par atelier suivent l'ensemble des séances

1 formateur pour 4 personnes

Un atelier est composé d'un cycle de 13 séances, d'une durée de 2h chacune.

Les 9 premières séances « socle » sont obligatoires. Elles sont suivies de 4 séances complémentaires d'approfondissement.

- **4 – Contenu d'un atelier CARSAT**

### Socle de 9 séances :

1. Découvrir les équipements informatiques (PC, smartphone, tablette).  
Diagnostics et attentes des stagiaires, prise en main.
2. Découvrir Windows et Android. Manipuler les fenêtres, souris, clavier. Voyager dans les applications.
3. Organiser ses données personnelles (photos, documents).  
Utiliser « Explorateur Windows ».
4. Communiquer via e-mail.  
Créer et utiliser sa messagerie électronique personnelle.
5. Naviguer sur Internet.  
Se repérer, naviguer, trouver l'information sur Internet.
6. Les principaux usages d'Internet dans la vie quotidienne.  
Démarches administratives, inscription sur les sites de la CARSAT et « Bons Clics ».
7. Sécurité Internet.  
Mots de passe, identification, gestion des comptes, virus...
8. Communiquer via les réseaux sociaux.  
Whatsapp, instagram, Facebook,..  
Rejoindre la communauté des seniors, visio Skype.
9. Utiliser les services + de la CARSAT RHONE ALPES. Inscription aux ateliers en ligne et en présentiel. Identification des ressources locales sur Villefontaine ou CAPI

#### **Modules complémentaires :**

- 2.a. Savoir créer un courrier, le mettre en forme et l'envoyer.  
Utilisation du Traitement de texte (Microsoft Word ou tout autre).
- 3.a. Organiser ses données personnelles (niveau 2).  
Copier/coller, renommer, gestion de la corbeille avec Explorateur.
- 3.b. Sauvegarder, organiser, retoucher ses photos.  
Utilisation de « Google Photos », partager ses photos, faire des albums.
- 6.a. Démarches administratives.  
Savoir utiliser les principaux Sites administratifs et de services en lignes.

**Nouveauté :** prise en compte dans l'ensemble des séances de l'usage du numérique tant sur ordinateur que sur smartphone et tablette, ce qui conduit à revoir tous les supports de cours

- **5 – Financement d'un atelier CARSAT**

#### **Rappel :**

Les ateliers CARSAT sont gratuits pour les seniors, seule l'adhésion à l'AIFI est demandée (10€)

La convention prévoit un versement à l'AIFI de

- 40% au démarrage du 1er atelier (8100€)
- 40% à mi-parcours (8100€)
- 10% à la fin du dernier atelier (1800€)

Outre les frais de fonctionnement, la subvention est destinée essentiellement au renouvellement du parc informatique

- 4 ordinateurs en 2023
- 4 ordinateurs en 2024

- **POURSUITE DES FORMATION FLASH**

Ces formations courtes s'adressent

- Aux personnes en reconversion professionnelle
- Aux seniors des ateliers 2020-2022
- A toute personne intéressée

Un calendrier est établi par trimestre et communiqué via le site de l'AIFI et/ou par mail

Durée de chaque formation flash : 3H

- **ORGANISATION GENERALE**

Les formateurs bénévoles

- Construisent et mettent à jour collectivement formations et supports de cours
- Se relaient pour former l'ensemble des stagiaires dans les calendriers prévus
- Maintiennent matériel et logiciels
- Assurent la publicité des activités et la transformation du site Web
- Gèrent le suivi des inscriptions stagiaires
- Répondent au cahier des charges CARSAT

## Démission et élection du nouveau bureau

Comme le stipulent les statuts de l'association, le bureau actuel présente sa démission.

Comme prévu dans l'article 11 des statuts, « les membres du bureau élus se répartissent les fonctions de président, vice-président, secrétaire, trésorier... »

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les nominations au bureau, suivantes :

Jean-Michel Parrain, Michèle Duffau et Christine Morin

*Le Président remercie les participants à cette Assemblée générale.*

---

## Composition du bureau décidée à la suite de l'assemblée Générale

**Christine Morin**, Présidente

**Jean-Michel Parrain**, Trésorier

**Michèle Duffau**, Secrétaire

## ANNEXE

### Recettes : bilan 2022

RECETTES	COMPTE D'EXPLOITATION	PREVISIONNEL
	Année 2022	Année 2023
Cotisation adhérents		
Règlement des cours	740,00 €	700,00 €
Revenus valeurs mobilières(Livret A)	77,23 €	50,00 €
Remise assurance		
Subvention municipale	300,00 €	300,00 €
Subvention CARSAT	0,00 €	6 000,00 €
TOTAUX	1 117,23 €	7 050,00 €

### Dépenses : Bilan 2022

DEPENSES	COMPTE D'EXPLOITATION	PREVISIONNEL
	année 2022	année 2023
Investiss. logiciel	198,00 €	300,00 €
Investiss. Matériel	0,00 €	3 000,00 €
Contrat stockage en ligne	0,00 €	240,00 €
Produits d'entretien, ampoules	97,85 €	100,00 €
Fournitures administr. divers (papier), cartouches	80,48 €	200,00 €
Entretien local	0,00 €	400,00 €
Prime d'assurance	269,77 €	300,00 €
Frais bancaires	129,96 €	
Telecom & internet	905,86 €	
Eau	45,15 €	
EDF	448,10 €	
Total frais	1 529,07 €	2000,00 €
Frais postaux	2,82 €	100,00 €
Publicité	0,00 €	100,00 €
TOTAUX	2177,99€	6740,00 €

**Le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire : - 1060,76 €**